Publicité en ligne : l'Autorité de la concurrence autorise la prise de contrôle exclusif de Teads par Outbrain

Publié le 10 décembre 2024

Le 18 novembre 2024, Outbrain a notifié à l'Autorité de la concurrence le projet de prise de contrôle exclusif de Teads, actuellement contrôlée par le groupe Altice.

Pour la première fois, dans le cadre du contrôle des concentrations, l'Autorité a été amenée à se prononcer sur le secteur de la publicité en ligne non liée à la recherche. À l'issue de son instruction, elle a autorisé l'opération sans conditions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 10 DÉCEMBRE 2024

Publicité en ligne : l'Autorité de la concurrence autorise la prise de contrôle exclusif de Teads par Outbrain

Lire le communiqué de presse